

RÉSUMÉ

- Les résultats de 2004 de la **Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)**¹ peuvent maintenant être consultés auprès de Statistique Canada.
- Les revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission ont continué de baisser dans le cas des immigrants admis en 2003 (voir graphique 1), mais dans une mesure beaucoup moindre que chez les cohortes de 2001 et 2002. La cohorte de 2003 n'a en effet accusé une baisse que de 0,65 p. 100 contre 12,7 p. 100 et 3,3 p. 100, dans le cas respectivement des cohortes de 2001 et de 2002.
 - En ce qui concerne les demandeurs principaux admis en 2003 à titre de travailleurs qualifiés (DPQ), les revenus d'emploi touchés un an après l'admission avaient baissé de 2,2 p. 100 par rapport à 19,6 p. 100 et 4,6 p. 100, dans le cas respectivement des cohortes de 2001 et de 2002.
- Le principal facteur ayant contribué à la baisse des revenus touchés par les DPQ des cohortes de 2001 et 2002 tenait à la profession envisagée. Plus de la moitié des DPQ admis au Canada en 2001 et en 2002 ont déclaré avoir eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (surtout en génie et en informatique). Or les conditions économiques que ce groupe professionnel a rencontrées ont largement déterminé le profil des revenus des nouveaux DPQ.
- Nombre des professionnels des sciences naturelles et appliquées ont dû faire face à la crise entraînée par l'éclatement de la « bulle » de la haute technologie, qui a eu un effet sur le revenu des DPQ. Comme les conditions du marché du travail dans le secteur des TI (technologies de l'information) se sont détériorées après la crise de 2001, on peut raisonnablement supposer que moins de nouveaux travailleurs (y compris les immigrants) ont pu trouver un emploi dans le secteur très bien rémunéré des TI. Par conséquent, il se peut que les immigrants occupent des professions peu spécialisées et généralement moins bien rémunérées pour entrer sur le marché du travail. De plus, les DPQ qui ont réussi à trouver un emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées se sont heurtés à d'autres obstacles qui les ont empêché de toucher un revenu élevé, à savoir le faible nombre d'heures réelles travaillées et le montant négligeable, le cas échéant, de l'augmentation réelle du salaire.
- Même si les revenus initiaux des immigrants ont continué de décroître légèrement dans le cas de la cohorte de 2003, il ressort des données de la BDIM et de l'EPA (Enquête sur la population active) pour 2004 que l'industrie des TI montre des signes de reprise, ce qui devrait améliorer la situation économique de la forte proportion de DPQ ayant l'intention de travailler dans ce domaine.
- Les DPQ admis en 2004 ont aussi vu leurs revenus se redresser pendant l'année où ils ont été admis (voir pointillé au graphique 2, ADA=0).

¹ Combinant les dossiers administratifs des immigrants avec les données fiscales, la BDIM représente une source d'information exhaustive sur l'expérience des immigrants admis dans le monde du travail. La BDIM est exploitée par Statistique Canada pour le compte d'un Consortium de financement fédéral-provincial dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada.

- Les DPQ qui ont été admis en 2004 ont déclaré des revenus d'emplois moyens supérieurs de 21,7 p. 100 à ceux de la cohorte précédente.
- Les DPQ admis en 2004 et qui envisageaient d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21) ont touché, pendant l'année où ils ont été admis, des revenus d'emploi supérieurs de 23 p. 100 à ceux de la cohorte précédente.

La proportion des DPQ ayant exprimé l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP et qui ont déclaré des revenus d'emploi (graphique 9) s'est stabilisée pour s'établir à 76 p. 100 pendant la période la plus récente après avoir enregistré une baisse de 5 p. 100 en 2001. La proportion ayant déclaré des prestations d'A.-E. s'est aussi stabilisée dans le cas des récentes cohortes après avoir affiché un pic en 2001 (graphique 10). Fait peut-être aussi révélateur de la reprise du secteur des TI : les personnes qui se trouvaient déjà sur le marché du travail lors de la crise des TI ont présenté moins de demandes d'A.-E. en 2004.

- Même si les gains initiaux de la cohorte de 2003 n'ont pas beaucoup augmenté, il ressort des données de la BDIM et de l'EPA que l'industrie des TI est en voie de se redresser, ce qui devrait avoir un effet favorable sur la situation économique des DPQ.

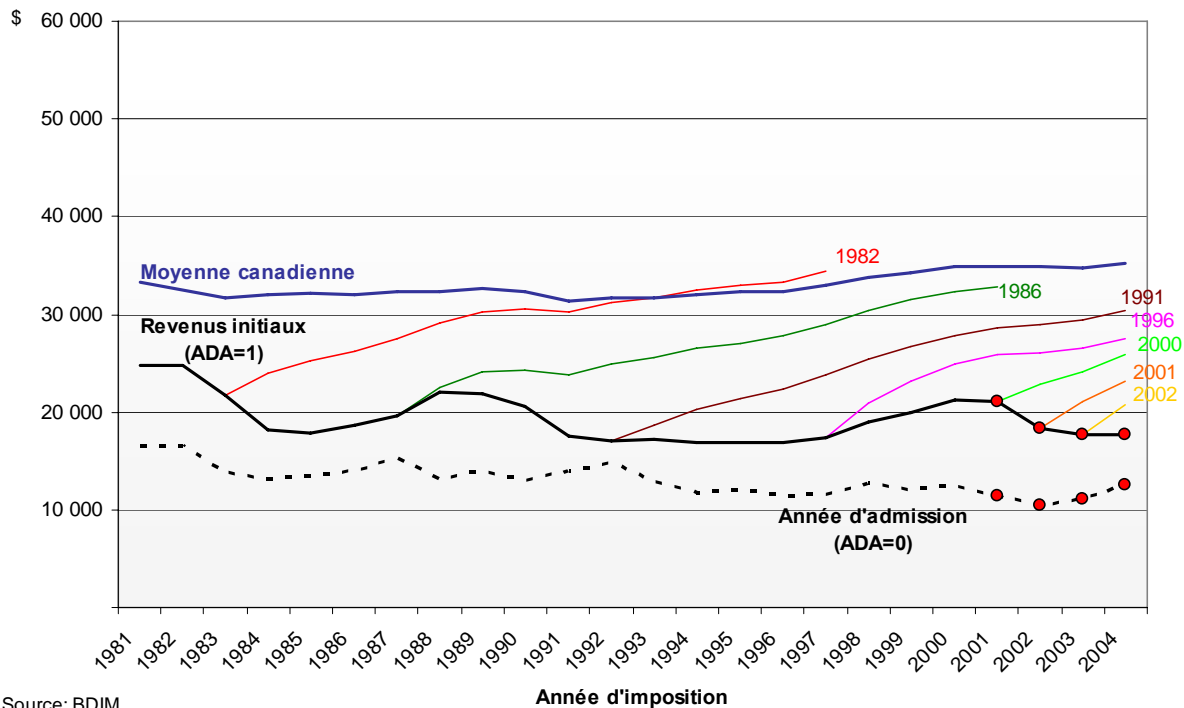
RÉSULTATS DES NOUVEAUX IMMIGRANTS – 2004 – REVENUS D'EMPLOI

CATÉGORIE D'IMMIGRANTS

- Les revenus d'emploi moyens touchés un an après l'admission ont continué de décroître dans le cas des immigrants admis en 2003 (voir graphique 1), mais beaucoup moins que dans le cas des cohortes de 2001 et 2002.
 - La tendance à la baisse s'est en effet beaucoup ralentie chez la cohorte de 2003. Un an après leur admission, les immigrants admis en 2003 ont déclaré des revenus d'emploi moyens inférieurs de 110 \$ (en dollars de 2004) à ceux de la cohorte précédente, soit une baisse de seulement 0,65 p. 100. Les revenus initiaux des cohortes de 2001 et de 2002 présentaient quant à eux des baisses de 12,7 p. 100 et de 3,3 p. 100, respectivement.
- Les immigrants admis en 2004 ont aussi vu leurs revenus d'emploi se redresser pendant l'année où ils ont été admis (voir pointillé au graphique 1, ADA=0).²
 - Les immigrants admis en 2004 ont déclaré des revenus d'emploi moyens d'environ 12 500 \$ (en dollars de 2004) pendant leur année d'admission, soit 12,3 p. 100 de plus que la cohorte précédente. Ces revenus d'emploi correspondent à ceux qu'a déclarés, pendant l'année où elle a été admise, la cohorte de 2000, la dernière à avoir été admise avant le ralentissement du secteur des TI.

² À noter qu'il arrive souvent que les revenus d'emploi touchés pendant l'année même de l'admission (ADA=0) ne sont pas étudiés. C'est qu'ils ne correspondent pas aux revenus touchés pendant une année complète. Par exemple, l'immigrant admis en juillet n'aura résidé au Canada que six mois au moment de produire sa première déclaration de revenus. Ainsi les revenus d'emploi que touchent les immigrants pendant l'année où ils sont admis ne peuvent pas être convenablement comparés à ceux qu'ils toucheront pendant les années (complètes) suivantes. Cela dit, on peut obtenir un aperçu des tout premiers résultats qu'obtiennent les immigrants sur le marché du travail en comparant les revenus d'emploi touchés par les diverses cohortes pendant l'année de leur admission.

Graphique 1 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2004) des immigrants de toutes les catégories, selon l'année d'admission et l'année d'imposition



Source: BDIM

- Même si la baisse des revenus initiaux enregistrée en 2004 a touché tous les immigrants, elle a continué d'être la plus importante chez les DPQ, qui représentaient 29,5 p. 100 de la cohorte des immigrants de 2003 à avoir déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Nombre et proportion des immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission, selon l'année d'admission et la catégorie d'immigrants, 2001-2003

Catégorie d'immigrants	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
DP qualifiés	35800	36.5	30610	35.0	25820	29.5
Gens d'affaires	2840	2.9	1975	2.3	1550	1.8
Économique – autre	20890	21.3	17500	20.0	14440	16.5
Regroupement familial	27035	27.6	25045	28.6	27755	31.7
Réfugiés	9010	9.2	8135	9.3	9515	10.9
Autres	2470	2.5	4195	4.8	8480	9.7
Total	98045	100.0	87460	100.0	87560	100.0

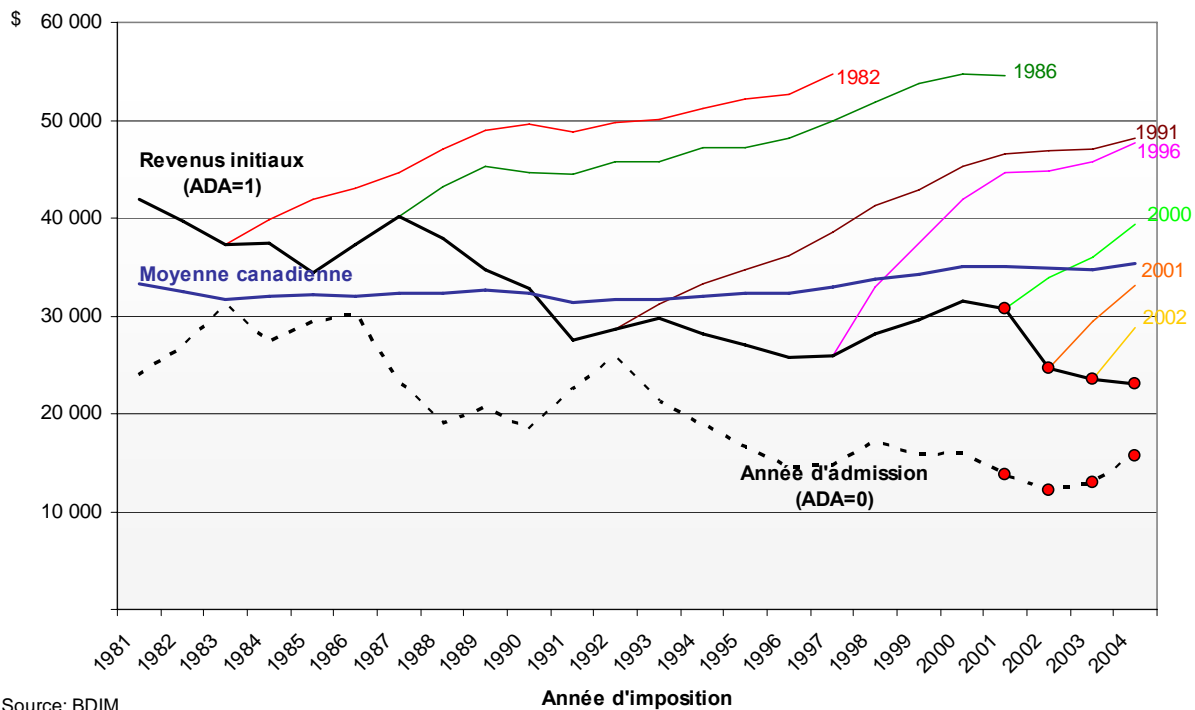
Source: BDIM

- Les DPQ admis en 2003 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens d'environ 23 060 \$ (en dollars de 2004), soit 505 \$ de moins que les revenus d'emploi déclarés un an après leur admission par les DPQ admis en 2002. C'est dire que les revenus initiaux de la cohorte de 2003 ont accusé une baisse de 2,2 p. 100 (voir graphique 2).
 - Même si les revenus d'emploi des demandeurs principaux qualifiés ont poursuivi leur baisse, celle-ci s'est beaucoup ralentie. Un an après leur admission, les cohortes de 2001 et

2002 avaient en effet enregistré une baisse de leurs revenus d'emploi de 6 315 \$ et de 1 070 \$ (en dollars de 2004), soit une diminution de 19,6 p. 100 et de 4,6 p. 100 respectivement des revenus initiaux.

- Les DPQ admis en 2004 ont aussi vu leurs revenus se redresser pendant l'année où ils ont été admis (voir pointillé au graphique 2, ADA=0).
 - Les DPQ qui ont été admis en 2004 ont déclaré des revenus d'emplois moyens d'environ 15 685 \$ (en dollars de 2004) pendant l'année où ils ont été admis : c'est 21,7 p. 100 de plus que la cohorte précédente. Les revenus de cette cohorte pour l'année d'admission ont été à peine inférieurs à ceux déclarés par la cohorte de 2000, la dernière à avoir été admise avant le ralentissement du secteur des TI.
 - En ce qui concerne la fréquence des revenus d'emploi pendant l'année d'admission, la cohorte des DPQ de 2004 présentait également une hausse de 4 p. 100 par rapport à celle de 2003 et une baisse de seulement 1 p. 100 par rapport à celle de 2000.
- Pendant la même période, les conjoints et personnes à charge de la catégorie économique ont aussi accusé une baisse de 435 \$ (3,3 p. 100) de leurs revenus d'emploi un an après l'admission. Toutes les autres catégories ont affiché une hausse de leurs revenus d'emploi un an après l'admission : 370 \$ (3,2 p. 100) dans le cas de la catégorie des gens d'affaires, 331 \$ (2,2 p. 100) dans celui de la catégorie du regroupement familial, 1095 \$ (7,9 p. 100) dans le cas des réfugiés.

Graphique 2 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition



Source: BDIM

SEXE

- Les DPQ de la cohorte de 2003 ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission étaient composés à 75 p. 100 d'hommes et à 25 p. 100 de femmes. C'est donc dire que cette cohorte de DPQ présentait en proportion légèrement plus de femmes à avoir déclaré des revenus d'emploi que la cohorte précédente.
- La légère baisse des revenus d'emploi moyens indiquée dans le graphique 2, pour les nouveaux DPQ, touche les hommes, non les femmes. Les DPQ de sexe féminin ont en effet affiché une légère hausse des revenus d'emploi un an après leur admission (voir le tableau 2a).
- Les DPQ de sexe masculin ayant été admis en 2003 ont déclaré, un an après l'admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 640 \$ (en dollars de 2004) à ceux de leurs homologues admis en 2002, soit une baisse de 2,6 p. 100. Les DPQ de sexe féminin ont quant à elles touché, un an après l'admission, des revenus d'emploi supérieurs de 300 \$ (1,5 p. 100) à ceux de la cohorte précédente.

Tableau 2a : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission, l'âge lors de l'admission et le sexe

Âge	Hommes				Femmes				Total			
	2002	%Δ 2001-02	2003	%Δ 2002-03	2002	%Δ 2001-02	2003	%Δ 2002-03	2002	%Δ 2001-02	2003	%Δ 2002-03
15-24	22,530	-11.5	21,887	-2.9	13,281	-1.0	20,030	50.8	21,681	-13.0	21,194	-2.2
25-34	24,305	-5.8	23,376	-3.8	19,604	-6.7	19,157	-2.3	23,088	-6.2	22,214	-3.8
35-49	25,364	-1.5	25,005	-1.4	18,672	-6.2	19,958	6.9	24,012	-2.4	23,937	-0.3
50-64	28,991	-6.6	38,182	31.7	21,622	-19.0	33,846	56.5	27,691	-9.2	37,287	34.7
Total	24,872	-3.8	24,231	-2.6	19,293	-6.7	19,590	1.5	23,565	-4.6	23,063	-2.1

Source: BDIM

Tableau 2b : Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon l'année d'admission, le sexe et l'âge lors de l'admission

Âge	2001			2002			2003		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-24	0.5	0.3	0.9	0.5	0.4	0.9	1.5	0.9	5.7
25-34	40.2	13.4	53.6	39.4	13.8	53.2	41.0	15.6	56.6
35-49	35.6	8.5	44.1	35.2	8.9	44.2	31.3	8.4	39.7
50-64	1.2	0.2	1.4	1.4	0.3	1.7	1.0	0.3	1.2
65 +	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	77.5	22.5	100.0	76.6	23.4	100.0	74.8	25.2	100.0

Source: BDIM

ÂGE

- La légère baisse des revenus d'emploi moyens observée un an après l'admission chez les nouveaux DPQ, comme le montre le graphique 2, touche tous les hommes des trois groupes d'âge les plus jeunes, bien qu'à des degrés différents (voir le tableau 2a). Quant aux femmes, ce sont celles de 25 à 34 ans qui sont touchées par la baisse.
- Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, les 50-64 ans ont déclaré, un an après l'admission, des revenus d'emploi nettement supérieurs à ceux de la cohorte précédente (31,7 p. 100 de plus pour les hommes et 56,5 p. 100 de plus pour les femmes). Il importe toutefois de noter que ce groupe d'âge ne représente que 1,2 p. 100 (315 personnes) de la cohorte des DPQ de 2003 ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission.
- La majorité des DPQ, hommes et femmes, admis en 2003 avaient entre 25 et 49 ans (voir le tableau 2b).
 - Les hommes de 25 à 34 ans de la cohorte de 2003 ont représenté environ 41 p. 100 des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission. Ceux qui avaient entre 35 et 49 ans en ont formé environ 31 p. 100.

ÉTUDES

- La légère baisse des revenus d'emploi moyens qu'a enregistrée, un an après l'admission, la cohorte des DPQ de 2003 (voir graphique 2) concerne les titulaires d'un diplôme universitaire (voir le tableau 3a). La majorité (84 p. 100) des DPQ admis au Canada en 2003 et ayant déclaré des revenus d'emploi l'année suivante possédaient un diplôme universitaire lors de leur admission (voir le tableau 3b).
- Les DPQ qui possédaient un baccalauréat lors de leur admission en 2003 n'ont vu leurs revenus d'emplois décroître l'année suivante que d'un demi pour cent par rapport à la cohorte précédente. Ceux qui possédaient une maîtrise ou un doctorat ont accusé une baisse de 3,1 p. 100.

Tableau 3a : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et le niveau d'études lors de l'admission

Niveau d'études	%Δ		%Δ		%Δ	
	2001	2000-01	2002	2001-02	2003	2002-03
Inférieur au niveau secondaire	22,466	-5.0	20,965	-6.7	25,399	21.2
Diplôme d'études secondaires	22,040	-19.2	20,545	-6.8	22,103	7.6
Certificat professionnel	26,423	-5.0	24,369	-7.8	25,396	4.2
Diplôme non universitaire	23,259	-13.0	21,938	-5.7	22,796	3.9
Baccalauréat	22,578	-18.1	21,925	-2.9	21,809	-0.5
Maîtrise ou doctorat	26,391	-19.1	26,991	2.3	26,162	-3.1
Total	23,594	-17.8	23,147	-1.9	23,063	-0.4

Source: BDIM

Tableau 3b : Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon l'année d'admission, le sexe et le niveau d'études

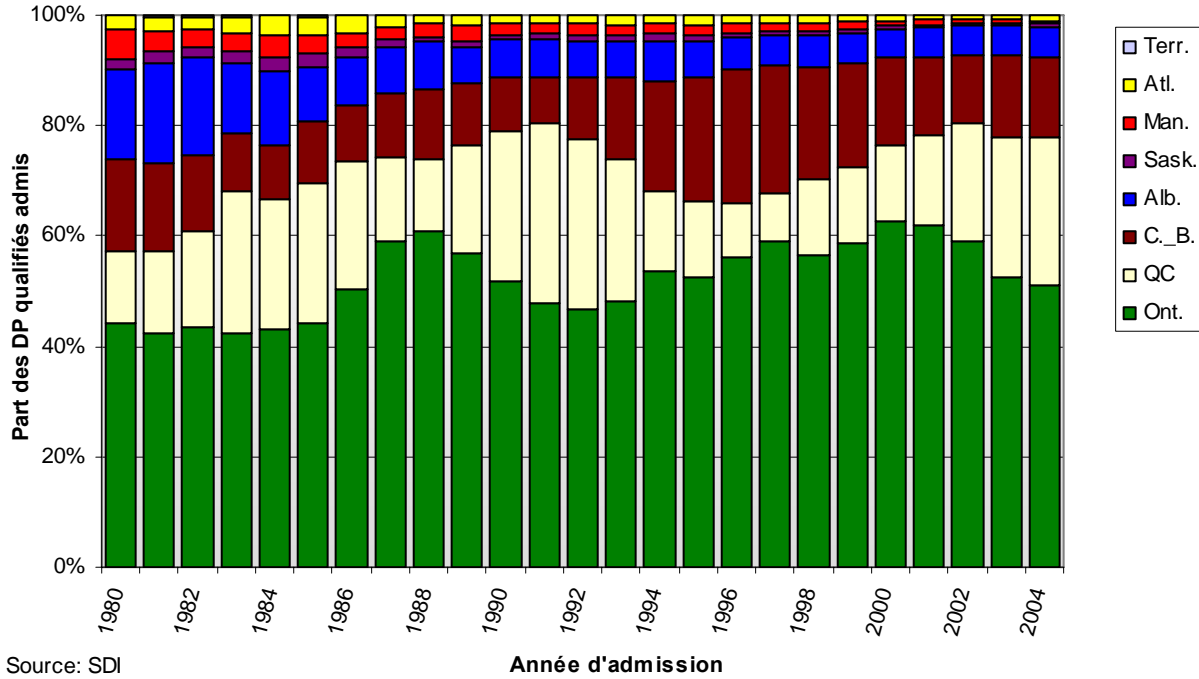
Niveau d'études	2001			2002			2003		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Inférieur au niveau secondaire	1.2	0.4	1.6	1.0	0.4	1.4	0.9	0.3	1.2
Diplôme d'études secondaires	2.6	1.1	3.7	2.5	1.0	3.5	2.5	1.0	3.5
Certificat professionnel	2.3	0.6	2.9	2.3	0.7	3.0	2.2	0.6	2.9
Diplôme non universitaire	6.2	1.9	8.1	6.3	1.9	8.3	6.3	2.5	8.8
Baccalauréat	46.9	14.0	60.9	45.9	14.4	60.3	45.3	15.6	60.9
Maîtrise ou doctorat	18.3	4.6	22.9	18.6	5.1	23.7	17.7	5.2	22.9
Total	77.5	22.5	100.0	76.6	23.4	100.0	74.8	25.2	100.0

Source: BDIM

PROVINCE DE DESTINATION ET PROVINCE DE RÉSIDENCE

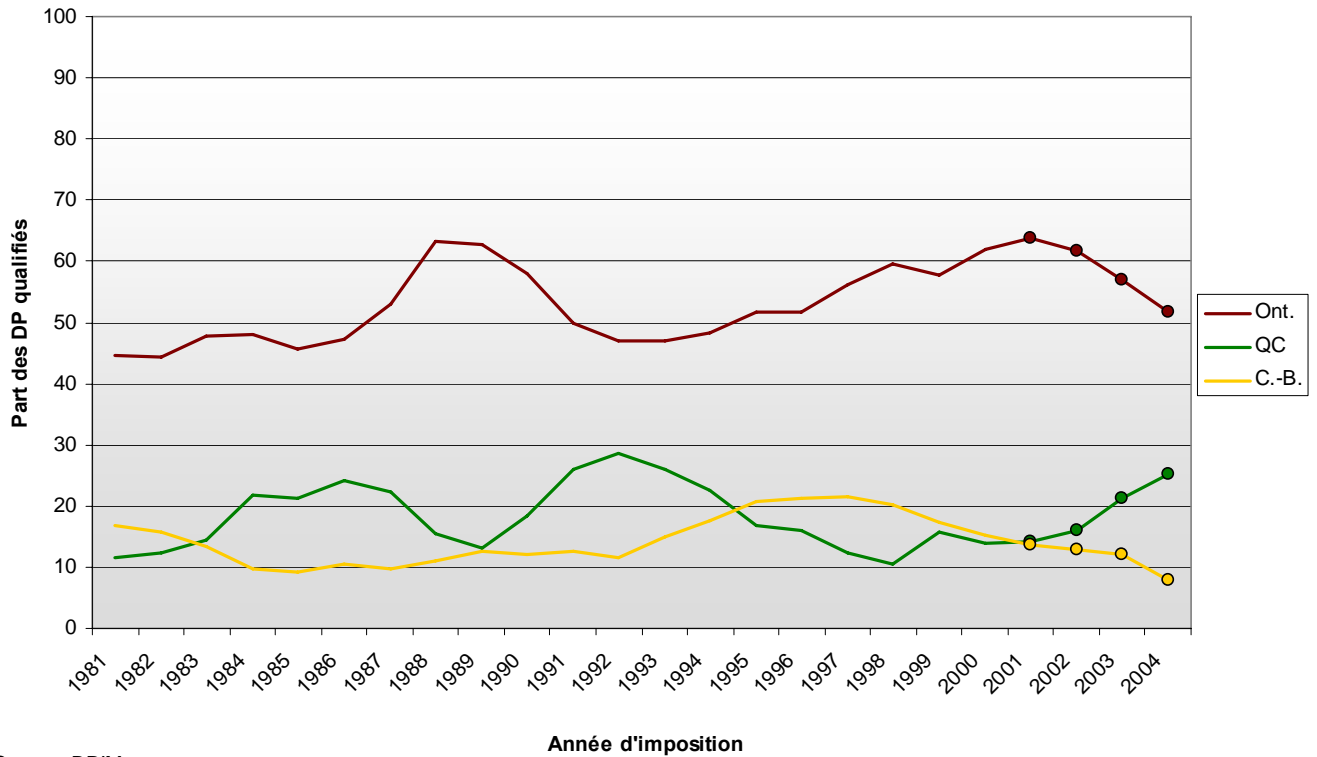
- La baisse, un an après l'admission, des revenus d'emploi annuels moyens des DPQ, qui est constatée à l'échelle nationale l'est aussi à l'échelle provinciale, dans le cas de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, bien qu'à des degrés différents.
- Les DPQ qui résidaient en Colombie-Britannique ont affiché la baisse la plus importante de leurs revenus d'emploi annuels moyens un an après leur admission. Ceux qui ont été admis en 2003 et qui vivaient en Colombie-Britannique en 2004 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi annuels moyens inférieurs de 950 \$ (en dollars de 2004) à ceux qui résidaient en Ontario en 2004. Quant aux DPQ de l'Ontario et du Québec, ils ont enregistré une baisse de 495 \$ et de 95 \$, respectivement.
- Les destinations envisagées par les DPQ, qui ont commencé à changer en 2000, ont continué de changer en 2004 (voir le graphique 3), bien que légèrement. La part des DPQ ayant eu la Colombie-Britannique comme destination est demeurée stable. L'Ontario a toutefois affiché une baisse de 1 p. 100 à ce chapitre, et le Québec, une augmentation de 2 p. 100.
 - Dans l'ensemble, depuis 2000, la proportion des DPQ ayant envisagé de s'installer en Ontario et en Colombie-Britannique a baissé respectivement de 11 p. 100 et de 2 p. 100, tandis que celle ayant envisagé de s'établir au Québec a augmenté de 13 p. 100.
- Conséquences du changement survenu dans les destinations envisagées, l'Ontario abrite une part plus faible des DPQ récemment admis et le Québec, une proportion plus élevée (voir le graphique 4). Par conséquent, la part des DPQ qui résidaient en Ontario et qui ont déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission a continué de baisser, puisqu'elle est passée de 57 p. 100, dans le cas de la cohorte de 2002, à 52 p. 100, dans le cas de celle de 2004. Quant au Québec, la part des DPQ qui vivaient sur son territoire et qui ont déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission a continué de croître, puisqu'elle est passée de 21 p. 100, dans le cas de la cohorte de 2002, à 25 p. 100, dans le cas de celle de 2004 (voir graphique 4).
 - Dans l'ensemble, depuis 2000, la part des DPQ qui déclarent des revenus d'emploi un an après leur admission a chuté de 12 p. 100 dans le cas de ceux qui vivent en Ontario, mais elle a augmenté de 11 p. 100 chez ceux qui vivent au Québec.

Graphique 3: Destination envisagée par les demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission, 1980-2004



Source: SDI

Graphique 4 : Part des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission, selon la province de résidence, 1981-2004

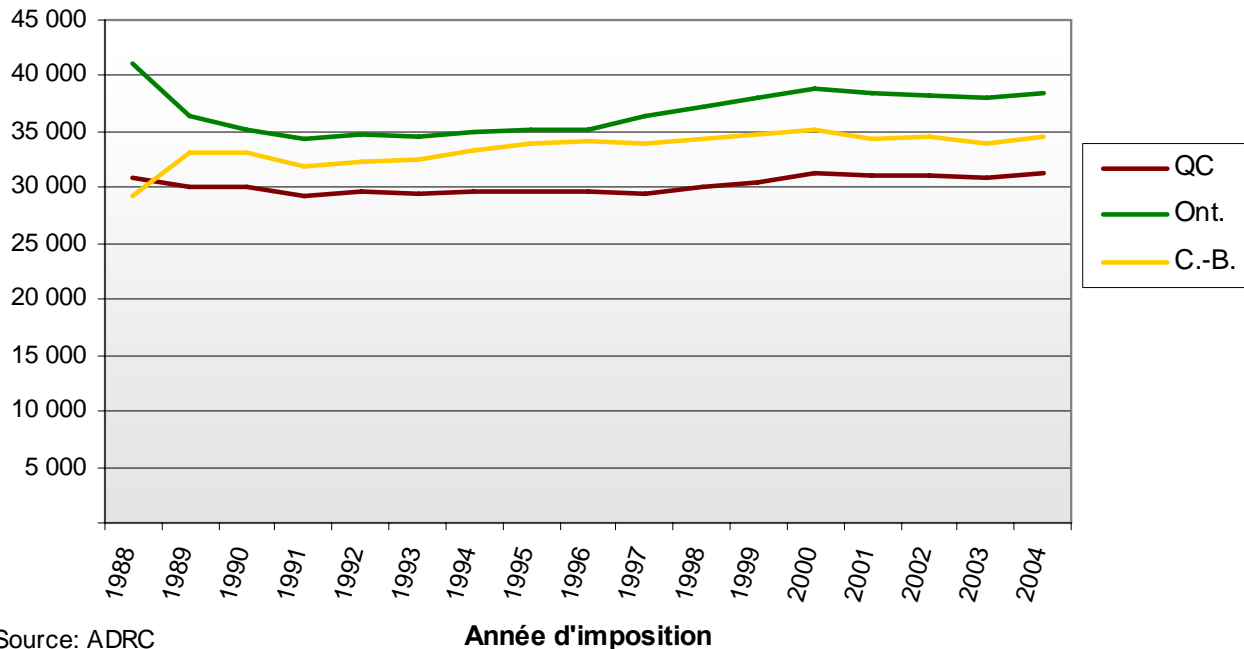


Source: BDIM

- Depuis 2000, les revenus d'emploi annuels moyens de la population canadienne plafonnent à environ 35 000 \$ (en dollars de 2004). Ceux de la population canadienne en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec ont de même très peu changé depuis 2000. Ceux de l'Ontario se sont maintenus à environ 38 000 \$, ceux de la Colombie-Britannique à 35 000 \$, approximativement, et ceux du Québec sont demeurés à près de 31 000 \$ (voir le graphique 5).

Graphique 5: Revenus d'emploi annuels moyens (en dollars de 2004) de la population canadienne, selon la province de résidence

(en dollars de 2004)



Source: ADRC

- Avant la cohorte de 2003, l'augmentation, observée depuis 2000, de la part des DPQ nouvellement admis qui résident au Québec, conjuguée aux faibles revenus d'emploi annuels moyens déclarés dans cette province, a contribué à abaisser les revenus d'emploi annuels moyens constatés chez les DPQ au graphique 2. (Une part plus importante des DPQ nouvellement admis résident ainsi dans une province qui affiche, en moyenne, des revenus d'emploi moins élevés. Se trouve ainsi réduite la proportion des DPQ qui, avant 2001, vivait en Ontario, province où les revenus d'emploi moyens sont les plus élevés.) Cette situation ne s'applique pas à la cohorte de 2003.
- Dans le cas des cohortes de 2001 et de 2002, le changement de province de résidence a représenté, selon les estimations, 350 \$ de la baisse de 7 380 \$ (en dollars de 2004), soit environ 5 % de la diminution accusée par les DPQ.
- En ce qui concerne la cohorte de 2003, le changement survenu dans les provinces de résidence a contribué à neutraliser dans une certaine mesure la baisse accusée par les revenus d'emploi initiaux des DPQ. Si la répartition des DPQ entre les provinces n'avait pas changé par rapport à 2002, la baisse globale des revenus initiaux aurait été inférieure de 170 \$, car il y aurait plus d'immigrants (en Ontario) à présenter une baisse importante de leurs revenus d'emploi moyens.

PROFESSION

- D'après la profession de la Classification nationale des professions (CNP) envisagée lors de l'admission, la façon dont les DPQ se sont répartis entre les diverses professions lors de leur admission a sensiblement changé depuis 2003 (voir les tableaux 2a,b)³.
 - La part des DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP (personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées) a baissé d'environ 9 p. 100. Par contre, la part ayant eu l'intention d'exercer une profession appartenant au groupe 41 de la CNP (Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion) a augmenté de 3,5 p. 100.
 - La proportion des DPQ ayant eu l'intention de faire partie du groupe 12 de la CNP (Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau) ainsi que du groupe 31 (Personnel professionnel des soins de santé) ont aussi affiché de modestes hausses.
- Malgré la baisse, la plus grande partie des DPQ (44,4 p. 100) ont indiqué avoir l'intention d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP (*surtout en génie et en informatique*), et un groupe supplémentaire de 6 p. 100 ont signalé avoir l'intention de faire partie du groupe 22 de la CNP (*surtout le personnel technique chargé d'appuyer les professionnels en génie et en informatique*).

Tableau 4a : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2004 (nombre)

Grand groupe	Groupe à 2 chiffres	2000	2001	2002	2003	2004
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	21	28258	30962	26588	24191	21270
Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	41	2208	2783	2701	2598	4425
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	11	3805	4392	4163	3549	3681
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	22	3348	4251	4032	2857	2850
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12	2117	2182	1994	1759	2148
Personnel professionnel des soins de santé	31	905	1042	1272	1164	1891
Personnel spécialisé de la vente et des services	62	1987	2149	2071	1633	1736
Personnel professionnel des arts et de la culture	51	1257	1369	1330	1171	1342
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - services aux entreprises et services financiers	01	930	1282	1174	1086	1251
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - vente et services	06	314	370	386	379	927
Dix principaux groupes à 2 chiffres		45129	50782	45711	40387	41521
Autres groupes à 2 chiffres		6997	8127	7261	4991	6368
Total des demandeurs principaux qualifiés		52126	58909	52972	45378	47889

Source : SDI

³ Selon les résultats de la deuxième série d'entrevues réalisées dans le cadre de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), 48 p. 100 des demandeurs principaux qualifiés qui occupaient un emploi dans les deux ans suivant leur arrivée au Canada exerçaient la profession qu'ils avaient envisagée.

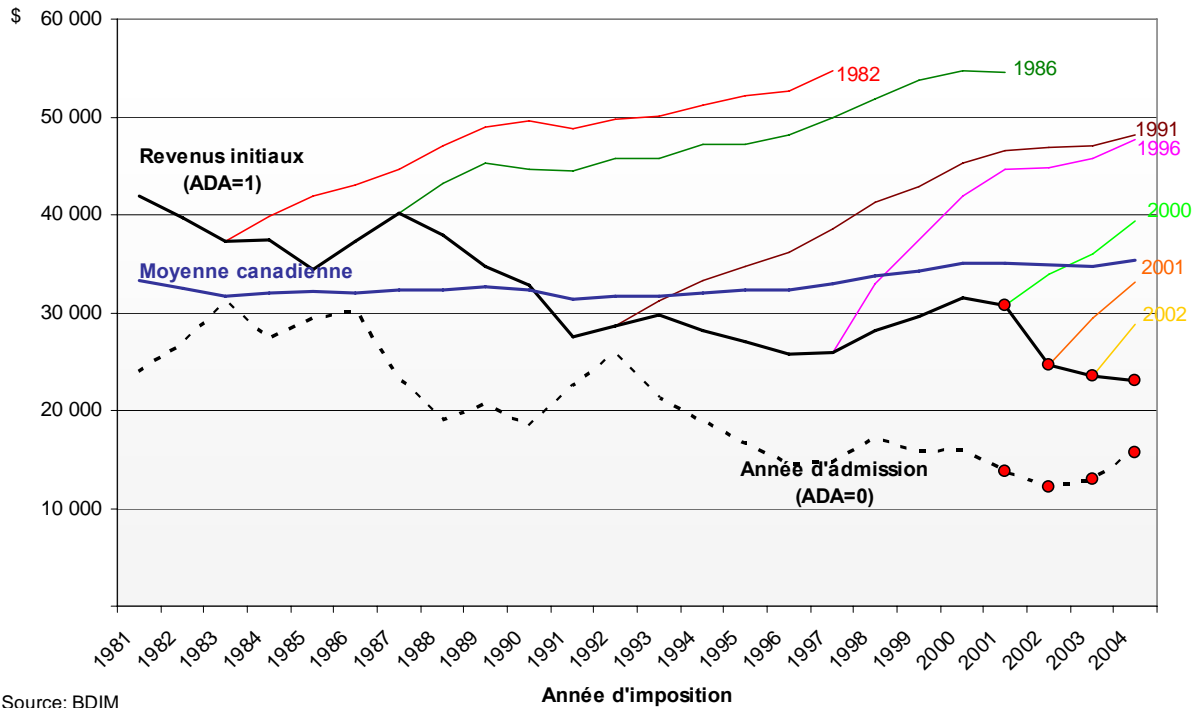
Tableau 4b : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 2000-2004 (proportion)

Grand groupe	Groupe à 2 chiffres	2000	2001	2002	2003	2004
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	21	54.2	52.6	50.2	53.3	44.4
Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	41	4.2	4.7	5.1	5.7	9.2
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	11	7.3	7.5	7.9	7.8	7.7
Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	22	6.4	7.2	7.6	6.3	6.0
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12	4.1	3.7	3.8	3.9	4.5
Personnel professionnel des soins de santé	31	1.7	1.8	2.4	2.6	3.9
Personnel spécialisé de la vente et des services	62	3.8	3.6	3.9	3.6	3.6
Personnel professionnel des arts et de la culture	51	2.4	2.3	2.5	2.6	2.8
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - services aux entreprises et services financiers	01	1.8	2.2	2.2	2.4	2.6
Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion - vente et services	06	0.6	0.6	0.7	0.8	1.9
Dix principaux groupes à 2 chiffres		86.6	86.2	86.3	89.0	86.7
Autres groupes à 2 chiffres		13.4	13.8	13.7	11.0	13.3
Total des demandeurs principaux qualifiés		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: SDI

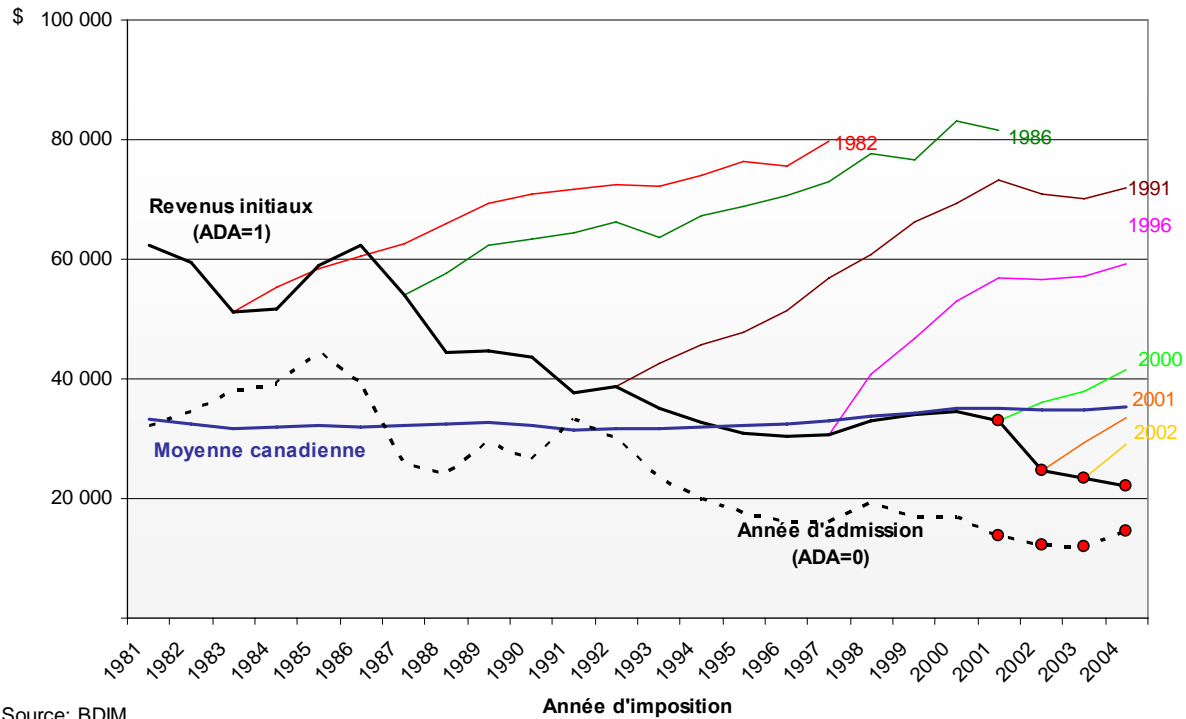
- Le graphique 6 indique les revenus d'emploi moyens des DPQ, et ce pour toutes les professions envisagées. Le graphique 7 montre les revenus d'emploi moyens des DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession appartenant au Grand groupe 21 de la CNP (CNP21) uniquement, tandis que le graphique 8 indique les revenus d'emploi moyens touchés par les DPQ à l'exclusion de ceux du groupe CNP21 (personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées).
- Les DPQ ayant eu l'intention de faire partie du groupe CNP21 (graphique 7) ont affiché des revenus beaucoup plus élevés que la moyenne (graphique 6), au début et globalement. Dans le cas des cohortes de 2002 et de 2003, toutefois, ceux qui ont eu l'intention de faire partie du groupe CNP21 ont accusé une baisse considérable de leurs revenus initiaux. C'est là le facteur qui a eu l'incidence la plus importante sur les résultats observés dans la BDIM. Cette baisse a aussi touché les DPQ admis en 2003 qui ont eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP, ceux-ci ayant accusé une baisse de 1 200 \$ (en dollars de 2004) de leurs revenus initiaux, soit 5 p. 100.
 - Comme ce qui a été observé pour l'ensemble des DPQ (voir graphique 6), les personnes ayant eu l'intention d'exercer une profession du groupe 21 de la CNP ont vu leurs revenus d'emploi se redresser pendant l'année où elles ont été admises (ADA=0). En effet, les personnes admises en 2004 (et qui ont eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP) ont touché, pendant l'année où elles ont été admises, des revenus d'emploi supérieurs de 2 700 \$ (soit 23 p. 100 de plus) à ceux qu'ont touchés leurs homologues admis en 2003.

Graphique 6 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition



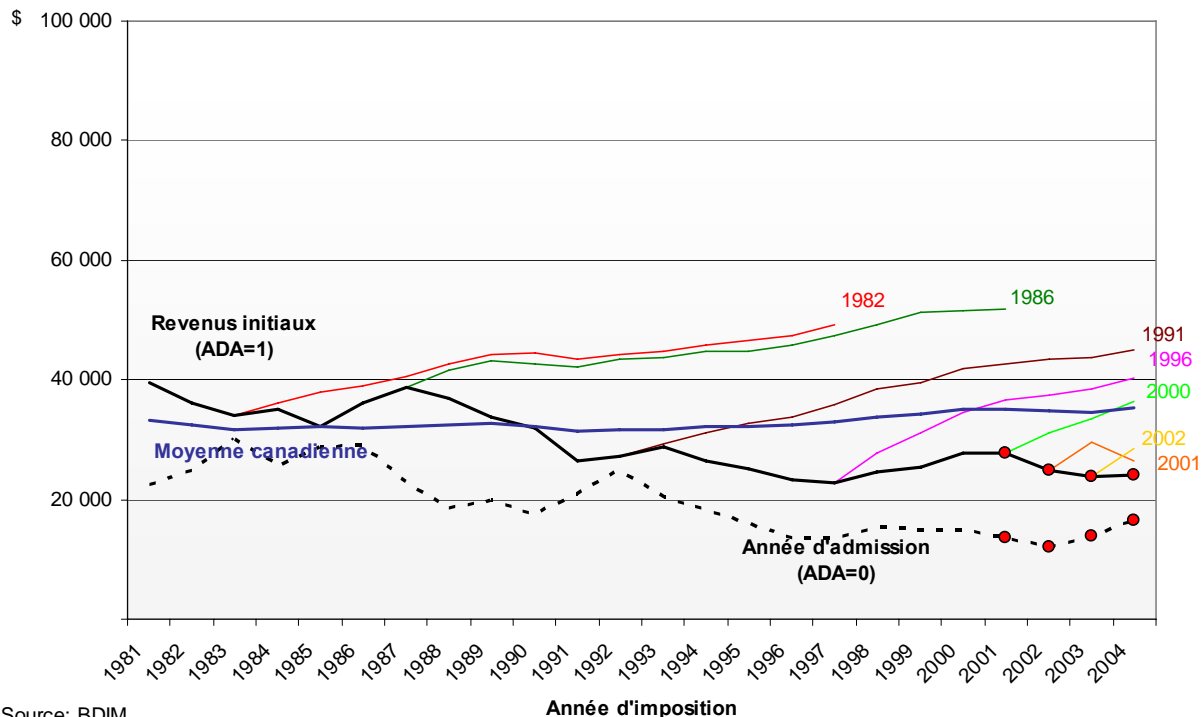
Source: BDIM

Graphique 7 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé de faire partie du Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission



Source: BDIM

Graphique 8 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2004) des demandeurs principaux qualifiés (à l'exclusion du Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [CNP=21]), selon l'année d'admission



Source: BDIM

- Si l'on exclut les personnes ayant eu l'intention de faire partie du groupe 21 de la CNP (graphique 8), les revenus initiaux des DPQ ont en fait augmenté de 270 \$ (en dollars de 2004) dans le cas de la cohorte de 2003, soit une hausse de 1,1 p. 100. Les DPQ admis en 2004 et qui n'avaient pas l'intention de faire partie du groupe 21 ont aussi vu se redresser les revenus d'emploi qu'ils ont touchés pendant l'année où ils ont été admis. Les revenus que ce groupe a touchés pendant l'année d'admission ont augmenté de 2 560 \$, soit 18,3 p 100 de plus que ceux touchés par la cohorte de 2003 pendant son année d'admission.

TAUX DE SALAIRE RÉELS DES PRINCIPALES PROFESSIONS DES IMMIGRANTS

- Le groupe du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées est le principal groupe auquel les demandeurs principaux qualifiés ont envisagé d'appartenir entre 2000 et 2004. Bien au-delà de la moitié de ces immigrants ont envisagé de trouver un emploi dans ce groupe professionnel que dominent les professionnels en génie et en informatique.
- Le tableau 5 renseigne sur les taux de salaire réels des principaux domaines professionnels des immigrants. Le fait important qui ressort de ce tableau est que les professionnels en informatique et en génie (y compris les ingénieurs en logiciel et les professionnels en génie électrique) appartiennent au groupe des sciences naturelles et appliquées et continuent de figurer parmi les professionnels les mieux payés. Ces professions ont connu l'essor des hautes technologies et subi la crise qui s'en est suivie, laquelle semble avoir eu une incidence sur les revenus des immigrants. Comme les conditions du marché du travail se sont détériorées dans le secteur des

TI (technologies de l'information) après la crise de 2001, on peut raisonnablement supposer qu'un moins grand nombre de nouveaux travailleurs (y compris des immigrants) ont pu obtenir un emploi dans ce secteur très lucratif. Il se peut par conséquent que les immigrants aient dû exercer des professions moins spécialisées pour entrer sur le marché du travail.

- Les données concernant les entrées de travailleurs temporaires (tirées du Système de données fondées sur les clients) appuient cette thèse et donnent une indication de la demande dont ces professions clés des immigrants font l'objet sur le marché du travail. Dans le groupe du personnel professionnel en sciences naturelles et appliquées, le nombre total des travailleurs étrangers ayant obtenu un permis de travail est passé de 9 355, en 2000, à 5 654 en 2003, soit une baisse de 40 p. 100. Le nombre des permis de travail délivrés aux travailleurs ayant envisagé de faire partie du personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées a diminué de 52 p. 100 pendant la même période; dans le cas du personnel professionnel en gestion des affaires et en finance, cette baisse a été de 42 p. 100. Le fait que le programme des travailleurs étrangers exige que les offres d'emploi soient confirmées par RHDCC valide dans une certaine mesure les besoins du marché du travail présentés ci-dessus.

Tableau 5 : Les taux de salaires horaires (en dollars de 2004), selon les principales professions des immigrants, 2004

Titre de profession	2004 (\$/hr)
Autres professionnels/professionnelles en génie	32.53
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	31.45
Professionnels/professionnelles en informatique	28.89
Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	27.99
Enseignants/enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/conseillères d'orientation	27.23
Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	26.78
Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	25.58
Professeurs/professeures et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire	25.48
Personnel technique en informatique	25.10
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	23.56
Personnel technique du commerce de gros	21.45
Personnel technique en génie électronique et électrique	21.29
Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	19.31
Personnel en secrétariat	16.27
Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	14.37
Autre personnel de montage et personnel assimilé	14.03
Commis au travail général de bureau	13.78
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	13.52
Personnel de soutien familial et de garderie	13.15
Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication de produits textiles et personnel assimilé	13.05
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses – commerce de détail	10.67
Opérateurs/opératrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	10.56
Total, ensemble des professions	18.50

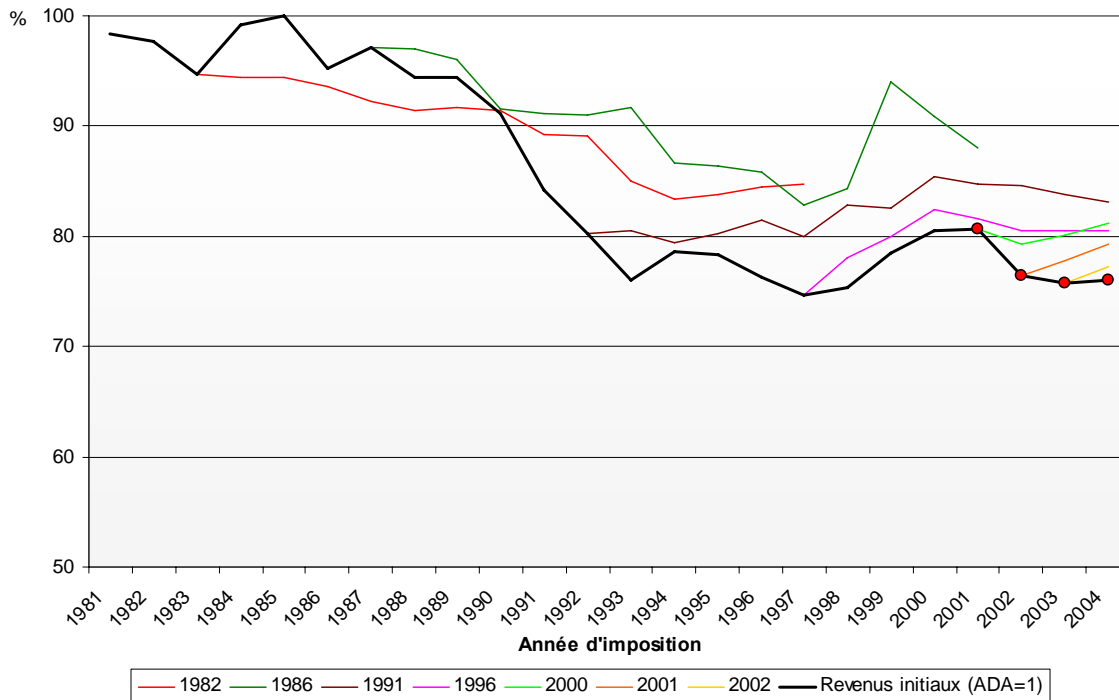
Source: Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Dans ces domaines, la tendance à la baisse des entrées de travailleurs étrangers temporaires s'est ralentie ou renversée en 2004. En ce qui concerne le personnel professionnel des sciences

naturelles et appliquées, un permis de travail a été délivré à un total de 5 620 travailleurs étrangers en 2004, soit une baisse de 0,6 p. 100 seulement par rapport à 2003. Le nombre de permis délivrés à des travailleurs envisageant de se joindre au personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées a quant à lui augmenté de 1,7 p. 100 pendant la même période, tandis que le nombre de permis destinés au personnel professionnel en gestion des affaires et en finance s'est accru de 2,1 p. 100. Ces trois groupes ont aussi affiché une augmentation des entrées de travailleurs étrangers temporaires en 2005. Cette situation est peut-être révélatrice de la demande accrue dont ces professions font l'objet sur le marché du travail.

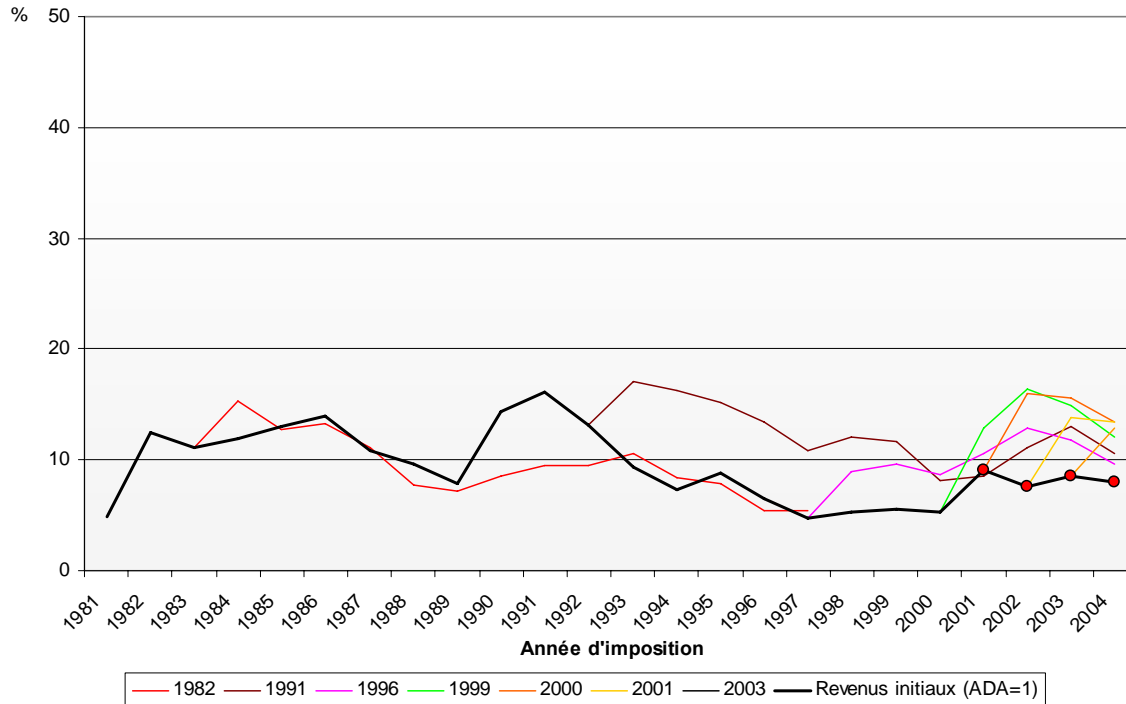
- En plus des entrées de travailleurs temporaires, la fréquence des revenus d'emploi et des prestations d'assurance-emploi (A.-E.) chez les immigrants ayant eu l'intention de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées renseigne sur les conditions que le marché du travail offrait à ces professions. Il ressort des données de la BDIM que le pourcentage des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi (graphique 9) s'est stabilisé pour s'établir à 76 p. 100 pendant la période la plus récente, après avoir baissé de 5 p. 100 en 2001. La proportion ayant déclaré des prestations d'A.-E. s'est aussi stabilisée dans le cas des récentes cohortes, après avoir connu un pic en 2001 (graphique 10). Fait peut-être aussi révélateur de la reprise du secteur des TI : les personnes qui se trouvaient déjà sur le marché du travail lors de la crise des TI ont présenté moins de demandes d'A.-E. en 2004.

Graphique 9: Fréquence des revenus d'emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21), selon l'année d'admission



Source: BDIM

Graphique 10 : Fréquence de l'assurance-emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21), selon l'année d'admission



Source: BDIM

NOMBRE RÉEL D'HEURES TRAVAILLÉES EN MOYENNE DANS D'IMPORTANTES PROFESSIONS LIÉES AUX SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

- Le tableau 6 indique le nombre réel d'heures travaillées en moyenne, selon l'Enquête sur la population active, dans le cas d'importantes professions relevant du domaine des sciences naturelles et appliquées. À noter que ces données concernent l'ensemble du marché du travail canadien et qu'il n'est pas possible à ce stade-ci d'obtenir des estimations pour la population d'origine immigrante.

Tableau 6: Nombre réel d'heures travaillées en moyenne (par semaine) dans le cas d'importantes professions en sciences naturelles et appliquées, 2000-2004

Occupations in Natural and Applied Sciences	2000	2001	2002	2003	2004
Civil, Mechanical, Electrical And Chemical Engineers	40.1	38.5	38.4	37.6	38.1
Other Engineers	39.6	39.8	38.0	37.1	38.5
Computer and Information Systems Professionals	37.7	36.5	36.6	35.4	35.4
Technical Occupations In Civil, Mechanical And Industrial Engineering	39.5	36.8	36.8	36.7	37.9
Technical Occupations In Electronics And Electrical Engineering	37.0	36.8	36.0	35.0	35.1
Technical Occupations in Computer and Information Systems	36.5	35.4	35.2	34.9	34.4

Source: Labour Force Survey

- Entre 2000 et 2003, d'importantes professions des sciences naturelles et appliquées ont accusé une baisse du nombre réel moyen d'heures travaillées. En 2004, toutefois, presque toutes les professions de ce secteur ont affiché une hausse du nombre réel moyen d'heures travaillées. Il s'agit là d'un autre signe d'une possible reprise dans ce domaine.

TAUX DE SALAIRE RÉELS D'IMPORTANTES PROFESSIONS EN SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

- Le profil des revenus que permet d'établir la BDIM est lié au salaire que touchent les immigrants dans l'exercice de leur profession. À l'aide de l'EPA, il est possible de produire des taux de salaire par profession pour le marché du travail canadien. Bien que nous ne puissions pas isoler la population d'origine immigrante dans l'Enquête, nous pouvons néanmoins obtenir une idée des taux de rémunération de l'ensemble des Canadiens. Le tableau 7 indique les taux de salaire réels des mêmes professions que celles indiquées au tableau 6.
- Les taux de salaire réels indiqués au tableau 7 varient sensiblement. Par exemple, le traitement du personnel professionnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a continué d'afficher une baisse réelle en 2004. Le personnel professionnel en informatique a toutefois bénéficié de salaires horaires réels moyens relativement stables.

Tableau 7 : Salaires horaires réels moyens (en dollars de 2004) affichés par d'importantes professions en sciences naturelles et appliquées, 2000-2004

Professions liées aux sciences naturelles et appliquées	2000	2001	2002	2003	2004
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	30.52	32.37	32.12	31.72	31.45
Autres professionnels/professionnelles en génie	31.56	31.49	33.17	33.42	32.53
Professionnels/professionnelles en informatique	27.21	28.15	28.43	28.88	28.89
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	23.11	24.25	23.34	23.34	23.56
Personnel technique en génie électronique et électrique	21.55	22.01	21.85	21.14	21.45
Personnel technique en informatique	23.14	24.17	24.82	23.38	25.10

Source: Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Grâce aux renseignements fournis dans les tableaux 6 et 7, nous disposons des éléments essentiels pour établir le profil des revenus d'importantes professions exercées par les immigrants. Le tableau 8 donne une estimation de la rémunération hebdomadaire réelle moyenne d'importantes professions en sciences naturelles et appliquées (taux moyens de salaire horaires réels multipliés par le nombre réel des heures travaillées par semaine en moyenne). Même si la rémunération hebdomadaire indiquée concerne l'ensemble du marché du travail canadien, ces chiffres donnent une idée du profil des revenus associés aux différentes professions entre 2000 et 2004.

Tableau 8 : Salaires hebdomadaires réels moyens (en dollars de 2004) affichés par d'importantes professions en sciences naturelles et appliquées, 2000-2004

Professions liées aux sciences naturelles et appliquées	2000	2001	2002	2003	2004
Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	1,223.83	1,246.25	1,233.28	1,192.71	1,198.25
Autres professionnels/professionnelles en génie	1,249.86	1,253.41	1,260.60	1,239.94	1,252.41
Professionnels/professionnelles en informatique	1,025.64	1,027.62	1,040.65	1,022.34	1,022.71
Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	912.92	892.33	858.79	856.58	892.92
Personnel technique en génie électronique et électrique	797.48	810.03	786.62	739.92	752.90
Personnel technique en informatique	844.79	855.74	873.76	815.99	863.44

Source: Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Le tableau 8 montre que les professions ont toutes accusé une baisse en 2002 ou en 2003. Par exemple, la rémunération hebdomadaire réelle du personnel professionnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a baissé de 1 p. 100 et de 3,3 p. 100 respectivement en 2002 et en 2003. On ne connaît pas tous les facteurs qui sont à l'origine de cette baisse générale, mais la crise des TI a certainement contribué à limiter la hausse des salaires de nombreuses personnes exerçant ces professions ainsi que le nombre des heures qu'elles ont travaillées.
- En 2004, toutefois, on observe encore une fois un certain redressement. D'après les tendances qui se dessinent actuellement, l'employé moyen (immigrant ou non), aurait vu ses gains hebdomadaires augmenter, et par conséquent ses gains annuels, et cela dans la plupart des professions relevant des sciences naturelles et appliquées (il ne faut pas oublier que plus de 50 p. 100 des demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés viennent au pays pour travailler dans ce domaine)⁴.

AUTRES FACTEURS

- Outre les facteurs indiqués ci-dessus, il ressort de recherches effectuées récemment par Statistique Canada que les revenus des nouveaux employés ont diminué en 2002 et 2003. Les recherches effectuées indiquent que les salaires horaires médians des employés de sexe féminin et masculin comptant deux années d'ancienneté ou moins ont diminué en 2002 et 2003. C'est là un point qu'il importe évidemment de noter, puisque les nouveaux immigrants font partie de ce groupe et que la baisse des revenus est un phénomène qui concerne l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail⁵. On ne sait pas si cette tendance s'est stabilisée ou renversée ces dernières années.

⁴ Les résultats de la première série d'entrevues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) indiquent que, en octobre 2000 et en septembre 2001, environ 21 800 demandeurs principaux qualifiés sont entrés au Canada avec l'intention d'exercer une profession relevant des sciences naturelles et appliquées. Après six mois au Canada, 38 p. 100 de ceux qui avaient trouvé un emploi appartenaient au groupe professionnel qu'ils avaient choisi au départ.

⁵ Morissette et Johnson, « Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? », N° 11F0019MIF au catalogue — N° 239, janvier 2005.

CONCLUSIONS

- Les résultats de 2004 de la **Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)**⁶ peuvent maintenant être consultés auprès de Statistique Canada.
- Les revenus d'emploi moyens enregistrés un an après l'admission ont continué de baisser dans le cas des immigrants admis en 2003 (voir graphique 1), mais dans une mesure beaucoup moindre que chez les cohortes de 2001 et 2002.
 - La tendance à la baisse des revenus d'emploi s'est considérablement atténuée chez la cohorte de 2003. Les immigrants admis en 2003 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 110 \$ (en dollars de 2004) à ceux des immigrants de la cohorte précédente, soit une baisse de seulement 0,65 p. 100. Les cohortes de 2001 et de 2002 avaient quant à elles enregistré une baisse de 12,7 p. 100 et de 3,3 p. 100, respectivement, de leurs revenus initiaux.
- Les demandeurs principaux qualifiés (DPQ) admis en 2003 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens d'environ 23 060 \$ (en dollars de 2004), soit 505 \$ de moins que les revenus d'emploi déclarés un an après leur admission par les DPQ admis en 2002. C'est dire que les revenus initiaux de la cohorte de 2003 ont accusé une baisse de 2,2 p. 100 (voir graphique 2).
 - Même si les revenus d'emploi des demandeurs principaux qualifiés ont poursuivi leur baisse, celle-ci s'est beaucoup ralentie. Un an après leur admission, les cohortes de 2001 et 2002 avaient en effet enregistré une baisse de leurs revenus d'emploi de 6 315 \$ et de 1 070 \$ (en dollars de 2004), soit une diminution de 19,6 p. 100 et de 4,6 p. 100 respectivement des revenus initiaux.
- Le principal facteur ayant contribué à la baisse des revenus touchés par les DPQ des cohortes de 2001 et 2002 tenait à la profession envisagée. Plus de la moitié des DPQ admis au Canada en 2001 et en 2002 ont déclaré avoir l'intention d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (surtout en génie et en informatique). Or les conditions économiques que ce groupe professionnel a rencontrées ont largement déterminé le profil des revenus des nouveaux DPQ.
- Nombre des professionnels des sciences naturelles et appliquées ont dû faire face à la crise entraînée par l'éclatement de la « bulle » de la haute technologie, qui a eu un effet sur le revenu des DPQ. Comme les conditions du marché du travail dans le secteur des TI (technologies de l'information) se sont détériorées après la crise de 2001, on peut raisonnablement supposer que moins de nouveaux travailleurs (y compris les immigrants) ont pu trouver un emploi dans le secteur très bien rémunéré des TI. Par conséquent, il se peut que les immigrants occupent des professions peu spécialisées et généralement moins bien rémunérées pour entrer sur le marché du travail. De plus, les DPQ qui ont réussi à trouver un emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées se sont heurtés à d'autres obstacles qui les ont empêché de toucher un

⁶ Combinant les dossiers administratifs des immigrants avec les données fiscales, la BDIM représente une source d'information exhaustive sur l'expérience des immigrants admis dans le monde du travail. La BDIM est exploitée par Statistique Canada pour le compte d'un Consortium de financement fédéral-provincial dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada.

revenu élevé, à savoir le faible nombre réel d'heures travaillées et le montant négligeable, le cas échéant, de l'augmentation réelle des gains enregistrés.

- L'un des signes les plus révélateurs de la piètre situation du secteur des TI a été la forte augmentation du nombre des demandes d'A.-E. (assurance-emploi) présentées par ceux qui se trouvaient déjà sur le marché du travail entre 2001 et 2003. Si l'on considère les données de la BDIM sur les DPQ qui comptaient travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, on constate une forte augmentation de la proportion des immigrants ayant déclaré l'A.-E. comme source de revenu. Fait cadrant logiquement avec cette tendance : une proportion plus faible de DPQ a déclaré toucher des revenus d'emploi.
- Cette baisse des revenus initiaux est-elle attribuable aux modifications apportées à la politique d'immigration ou à la situation du marché du travail au pays? En ce qui touche le marché du travail, il ressort des recherches effectuées à ce jour qu'un grand nombre des professionnels des TI sont arrivés à un moment inopportun si l'on considère la situation du marché du travail dans ce domaine.
- En ce qui concerne la politique d'immigration, les nouveaux critères de sélection accordent plus d'importance au capital humain que dans le passé. Toutefois, il n'est pas venu suffisamment de DPQ au Canada sous le régime de la LIPR pour que ce facteur soit pertinent dans le contexte de la présente analyse. Les analyses qui seront effectuées dans les années à venir pourraient toutefois évoquer l'importance accordée au capital humain par la LIPR, surtout si la formation ou les études dans les pays sources sont circonscrites à des domaines précis. Cette question est traitée de façon plus approfondie dans le corps du texte.
- Même si les revenus initiaux des immigrants ont continué de décroître légèrement dans le cas de la cohorte de 2003, il ressort des données de la BDIM et de l'EPA pour 2004 que l'industrie des TI montre des signes de reprise, ce qui devrait améliorer la situation économique de la forte proportion de DPQ ayant l'intention de travailler dans ce domaine.
- Les revenus d'emploi des immigrants admis en 2004 se sont redressés pendant l'année où ceux-ci ont été admis (voir pointillé au graphique 1, ADA=0).⁷
 - Les immigrants admis en 2004 ont déclaré des revenus d'emploi moyens d'environ 12 500 \$ (en dollars de 2004) pendant l'année où ils ont été admis, soit 12,3 p. 100 de plus que la cohorte précédente. Cette somme correspond au montant des revenus d'emploi qu'ont indiqué avoir touché, pendant l'année de leur admission, les immigrants de la cohorte de 2000, soit la dernière cohorte à avoir été admise avant le ralentissement du secteur des TI.

⁷ À noter qu'il arrive souvent que les revenus d'emploi touchés pendant l'année même de l'admission (ADA=0) ne sont pas étudiés. C'est qu'ils ne correspondent pas aux revenus touchés par certains immigrants pendant une année complète. Par exemple, l'immigrant admis en juillet n'aura résidé au Canada que six mois au moment de produire sa première déclaration de revenus. Ainsi les revenus d'emploi que touchent les immigrants pendant l'année où ils sont admis ne peuvent pas être convenablement comparés à ceux qu'ils toucheront pendant les années (complètes) suivantes. Cela dit, on peut obtenir un aperçu des tout premiers résultats qu'obtiennent les immigrants sur le marché du travail en comparant les revenus d'emploi touchés par les diverses cohortes pendant l'année de leur admission.

- Les DPQ admis en 2004 ont aussi vu leurs revenus se redresser pendant l'année où ils ont été admis (voir pointillé au graphique 2, ADA=0).
 - Les DPQ qui ont été admis en 2004 ont déclaré des revenus d'emplois moyens d'environ 15 685 \$ (en dollars de 2004) pendant l'année où ils ont été admis : c'est 21,7 p. 100 de plus que la cohorte précédente. Les revenus de cette cohorte pour l'année d'admission ont été à peine inférieurs à ceux déclarés par la cohorte de 2000, la dernière à avoir été admise avant le ralentissement du secteur des TI.
- De façon semblable à ce qui a été observé pour l'ensemble des DPQ (voir graphique 6), les immigrants ayant eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21) ont vu leurs revenus d'emploi se redresser pendant l'année où ils ont été admis (ADA=0). Les revenus d'emploi qu'ont touchés pendant leur année d'admission les personnes qui ont été admises en 2004 (et qui ont eu l'intention d'exercer une profession relevant du groupe CNP21) ont été supérieurs de 2 700 \$ à ceux qu'ont enregistrés, pendant leur année d'admission, les immigrants de la cohorte de 2003 qui comptaient exercer une profession appartenant au groupe 21 de la CNP. Il s'agit d'une augmentation de 23 p. 100.
- La proportion des DPQ ayant exprimé l'intention d'exercer une profession relevant du groupe 21 de la CNP et qui ont déclaré des revenus d'emploi (graphique 9) s'est stabilisée pour s'établir à 76 p. 100 pendant la période la plus récente après avoir enregistré une baisse de 5 p. 100 en 2001. La proportion ayant déclaré des prestations d'A.-E. s'est aussi stabilisée dans le cas des récentes cohortes après avoir affiché un pic en 2001 (graphique 10). Fait peut-être aussi révélateur de la reprise du secteur des TI : les personnes qui se trouvaient déjà sur le marché du travail lors de la crise des TI ont présenté moins de demandes d'A.-E. en 2004.
- Entre 2000 et 2003, d'importantes professions du domaine des sciences naturelles et appliquées ont affiché une baisse du nombre réel moyen d'heures travaillées. En 2004, toutefois, presque toutes les professions de ce domaine ont enregistré une hausse du nombre réel moyen d'heures travaillées. C'est là un autre signe que ce secteur pourrait être en voie de connaître une reprise.
- Les gains réels moyens sont demeurés relativement stables. Par conséquent, l'employé moyen (immigrant ou non) aurait vu ses gains hebdomadaires augmenter et, par voie de conséquence, ses gains annuels. Cette observation vaut pour la plupart des professions des sciences naturelles et appliquées (il ne faut pas oublier que 50 p. 100 des demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés émigrent au Canada pour travailler dans ce domaine).

Même si les gains initiaux de la cohorte de 2003 n'ont pas beaucoup augmenté, il ressort des données de la BDIM et de l'EPA que l'industrie des TI est en voie de se redresser, ce qui devrait avoir un effet favorable sur la situation économique des DPQ.